Hervé MAUREY sénateur de l'Eure a été nommé rapporteur du **groupe de travail** sur la **présence médicale**
sur l'ensemble du territoire
, mis en place par
La
Commission du développement durable
, des infrastructures, de l'équipement et de l'aménagement du territoire du Sénat dont il est vice-président

Présidé par Jean-Luc FICHET, sénateur du Finistère, ce groupe de travail est composé de 12 membres représentant les différents groupes politiques du Sénat.

« *Nous aurons à dresser un état des lieux de la présence médicale sur le territoire, à évaluer le coût et l'impact des mesures mises en place pour favoriser l'installation de médecins dans les zones sous médicalisées*
et à
formuler des propositions concrètes
pour remédier aux très grandes difficultés que rencontrent de nombreux territoires et notamment les plus ruraux
» précise Hervé MAUREY pour qui «
ce travail doit être mené avec l'ensemble des acteurs concernés
».

Pour Hervé MAUREY « *le Sénat est pleinement dans son rôle de représentant des territoires en engageant une réflexion sur ce sujet qui constitue un enjeu fondamental en terme d'aménagement et d'attractivité des territoires*
».

Le groupe de travail procédera dès la reprise la session parlementaire à des auditions et déplacements en région afin de rendre ses conclusions à la fin de cette année.